

RETRAITE · PUBLIC ET PRIVÉ

Fondamentaux de la retraite des carrières mixtes public-privé

Trois jours pour coordonner les régimes de retraite d'une carrière mixte, calculer les droits acquis dans chacun d'eux et optimiser la date de départ. Un cycle complet, du recensement des régimes jusqu'aux démarches simultanées auprès de chaque caisse.

Objectifs

1. Cartographier l'ensemble des régimes de retraite d'une carrière mixte, fonction publique et régimes du secteur privé confondus
2. Calculer les droits acquis dans chacun des régimes et appliquer les règles de proratisation
3. Optimiser la date de départ en tenant compte de l'ensemble des régimes concernés
4. Conduire les démarches simultanées auprès de chaque caisse et prévenir les erreurs de reconstitution de carrière

Programme

- 01 Cartographie des régimes et règles fondamentales**
- Cartographier les régimes concernés par une carrière mixte : fonction publique, régime général et régimes complémentaires du secteur privé
 - Traiter les règles fondamentales du régime fonction publique : affiliation, trimestres, catégories actives, calcul de la pension, décote et surcote
 - Traiter les règles fondamentales du régime général : trimestres cotisés et assimilés, salaire annuel moyen, taux de liquidation
 - Traiter les règles fondamentales des régimes complémentaires du secteur privé : fonctionnement en points, coefficient de solidarité, liquidation, réversion
 - Situer l'impact de la réforme des retraites sur chacun des régimes, selon la génération

En pratique

RÉFÉRENCE

RMBB

DURÉE

3 jours · 21 h

FORMAT

Présentiel ou distanciel, en intra

NIVEAU

Fondamentaux

SECTEUR

Public et privé

PUBLIC

Gestionnaires RH, conseillers retraite, agents en charge de la gestion des carrières, DRH, tout versant de la fonction publique et organismes à personnels mixtes. Formation de référence pour les professionnels accompagnant des agents à carrière mixte.

PRÉREQUIS

Connaissance de base du régime de retraite applicable dans la fonction publique. Les règles du secteur privé sont reprises depuis le début.

02 Calcul des droits et optimisation

- Valider les périodes affiliées à chaque régime selon la période d'activité et le statut
- Distinguer trimestres cotisés, assimilés et rachetables, régime par régime
- Calculer chaque pension séparément à travers des exercices appliqués, régime par régime
- Appliquer les règles de proratisation multi-régimes et de coordination
- Optimiser la date de départ en mesurant l'impact d'un report sur chacun des régimes

03 Rachat et dispositifs de transition

- Évaluer l'intérêt d'un rachat de trimestres en situation de carrière mixte et en calculer le coût
- Traiter la retraite progressive en situation de carrière mixte : conditions, intérêt pratique

04 Démarches, cas complexes et ateliers

- Conduire les démarches simultanées : formulaires, délais, interlocuteurs propres à chaque caisse
- Traiter le cas d'une carrière débutée dans le secteur privé puis poursuivie dans la fonction publique
- Mesurer l'impact d'un détachement sur les droits acquis dans chaque régime
- Traiter la situation des agents contractuels de droit public et l'articulation de leurs régimes complémentaires

05 Ateliers de synthèse

- Atelier 1 : calculer une carrière mixte complète alliant fonction publique territoriale et secteur privé
- Atelier 2 : comparer plusieurs dates de départ possibles et déterminer l'optimum
- Atelier 3 : reconstituer la carrière d'un agent contractuel ayant exercé dans les deux secteurs

Méthodes pédagogiques

- Apports juridiques structurés, avec tableaux comparatifs régime par régime
- Simulateurs multi-régimes commentés
- Ateliers pratiques sur trois dossiers complets
- Support de référence complet remis à chaque participant

Financement

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

Évaluation

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 20 questions, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

Accessibilité

Un référent handicap étudié avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.

Organiser cette formation

À la date de votre choix, dans vos locaux ou à distance, sur un programme ajusté à vos dossiers.

contact@inlecia.fr

01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.